

<p

La dernière « Dame de Charsonville » : Mme Seurrat (1744-1820)

Le cimetière de Charsonville abrite dans son centre (voir figure 1 ci-dessous), près de la grande croix, depuis toujours, une tombe que peu de personnes remarquent. Il s'agit de la sépulture de Mme Seurrat, épouse du dernier seigneur de Charsonville, qui souhaita reposer en paix dans le cimetière de son village seigneurial.

Cet article provient du registre paroissial de Charsonville de 1899. Il a été écrit par le curé de Charsonville (M Mercier), porte le n° d'ordre 24 et contient 4 pages (22, 23, 24 25). Mes remarques sont en italique dans le texte.

Pour information :

Le curé Mercier a été nommé en 1890 à Charsonville. Il est né à Beaugency de Louis Mercier, vigneron et de Rose Honorine Bourreau. Décédé peut être le 10/7/1919 à la Chapelle Saint Mesmin, il est inhumé dans le cimetière de Charsonville.

Madeleine Monique Seurrat de La Barre, née le 15/02/1744 à Orléans, est la fille d'Etienne Augustin Seurrat de La Barre , raffineur à Orléans en 1760, seigneur de La Grand-Cour, président de la juridiction consulaire d'Orléans.



Figure 1

« L'an 1899, le samedi 8 juillet, par nous, curé de cette paroisse, soussigné, ont été transférés et inhumés, au nouveau cimetière, les restes de Dame Magdeleine Monique Seurrat, veuve de Messire Etienne Augustin Tassin de la Renardière (*Je pense qu'il s'agit plutôt de Augustin Prosper Tassin de la Renardière (1728-1814), devenu seigneur de Charsonville et de la Renardière à Baccon en 1783, terres acquises de son cousin Charles François Tassin de Charsonville, écuyer et dernier seigneur de Charsonville, décédée en son château de la Renardière le 22 septembre 1820 (registre de l'état civil*

à la mairie de Charsonville) dame de cette paroisse, ayant reçu les sacrements de Pénitence Eucharistie et Extrême Onction, inhumée au cimetière de l'église, proche la Croix le 25 septembre suivant acte du registre paroisse 1820 (voir figure 2 ci-dessous).

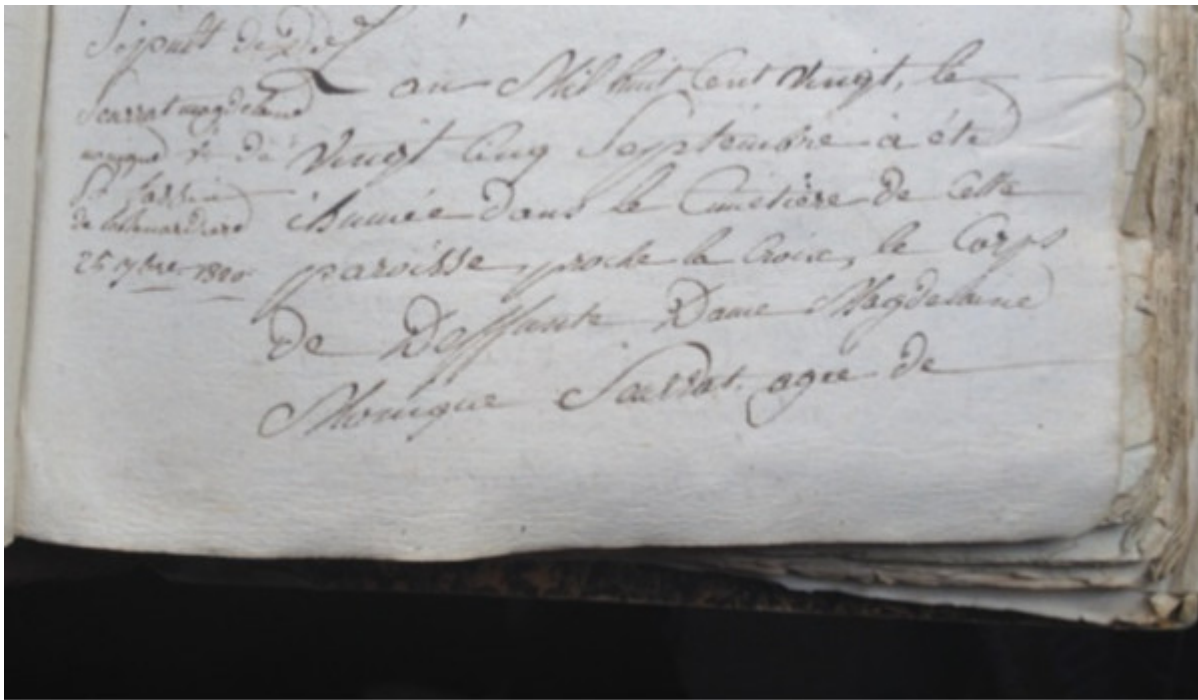


Figure 2



Mme Seurat de la Barre

Dans les temps passés, avant la Révolution, la famille de Tassin, seigneurs du pays, en même temps qu'elle habitait son château du bourg appelé toujours la Grand'maison, avait sa sépulture à l'église même de Charsonville, dans la partie si belle du Chœur 13^{ème} siècle, leur chapelle seigneuriale et sépulcrale. La tradition, par la bouche des anciens nous le rapporte ; il reste de ces sépultures deux pierres tombales. La famille avait au chœur, tenant tout le côté de l'Évangile, son vaste banc seigneurial.

On voit encore aujourd'hui tout autour de l'édifice, à l'extérieur principalement du côté nord, la litre, bande de crépi spécial de plus de un pied de large, coupant les fenêtres à mi-hauteur. Elle était peinte en noir au décès du chef de la famille, et, le deuil passé, remise à la couleur du blason.

Le blason des Tassin se trouvait au dessus de la porte d'entrée, endroit où la bande s'élargit en un vaste panneau destiné à le recevoir.

La loi prohibant désormais les sépultures dans les églises, les Tassin voulurent être enterrés dans le cimetière de leur église. Le château de la Renardière fut de la paroisse et de la commune de Charsonville jusque sous la Restauration. Voilà pourquoi cette place au pied même de la Grand' Croix, qui fut accordée à la dite Dame Tassin, en souvenir de son ancien droit seigneurial et aussi en reconnaissance de ses dons généreux pour l'église à la réouverture du culte.

Nous avons vu là une vaste grille de fer forgé entourant une tombe ainsi composée : une pierre sépulcrale (qui avait sans doute été posée dans l'intérieur de l'église, certains signes l'indiquent^o. Etablit ses maçonneries, posée à plat, et

soutenant un marbre qui porte cette inscription : « ici repose Dame Monique Seurrat, veuve de Messire Tassin de la Renardière, décédée en son château, le 22 septembre 1820. Elle aimait à secourir les malheureux. Comme fille, épouse et mère, elle donna pendant 76 années, l'exemple de toutes les vertus. Ses enfants qui la chérissaient tendrement, ont fait élever cette tombe à sa mémoire ».



La plaque de marbre actuelle porte l'inscription suivante :

Ici repose
Dame Monique SEURRAT
veuve de Messire TASSIN de LA RENARDIERE
décédée en son château le 22 septembre 1820
à l'âge de 76 ans.

Par les soins des survivants de la famille Tassin, en particulier de Mme Marie Marcille, veuve de Messire Charles Laurent Marcel Marie Tassin de Beaumont, cette sépulture a été transportée au nouveau cimetière non loin également de la Grand'croix.

Nous avons trouvé dans la fosse les ossements du corps de Madame Tassin de la Renardière, de petite taille, certaines parties du chef surtout bien conservées. Un autre corps avait été inhumé au même endroit autrefois ; ne sachant s'il appartenait à la famille, nous en avons réuni et enfermé les ossements avec ceux de la dite Dame dans le même petit cercueil de chêne.

Au nouveau cimetière le cercueil a été déposé dans une sorte de caveau que recouvre le marbre indiqué plus haut. La grille de fer, refaite et diminuée suivant les proportions réglementaires, a été posée de nouveau. Comme il n'y avait pas de croix, la Grand' Croix de l'ancien cimetière en ayant tenu lieu nous avons ajouté à la grille une croix de fer fleurdéliée empruntée à une autre tombe du vieux cimetière.

On a pu voir plus d'une douzaine de ce genre de croix qui avait été en usage sous Charles X. En 1830 on mutila les fleurs de lys. Nous avons fait rétablir cet ornement à la croix en question.

Cette cérémonie de translation et de nouvelle inhumation a été précédée d'un service solennel célébré, non seulement pour Dame Tassin de la Renardière, dont les restes étaient présents placés au milieu du Chœur, lieu de l'antique sépulture mais aussi pour tous les défunts inhumés là, et en général pour tous les défunts de la famille Tassin (Tassin de Charsonville, Tassin de la Renardière, Tassin de Beaumont). Les cordons du poile ont été tenus par quatre vénérables femmes, des familles les plus anciennes, et elles mêmes les plus âgées du pays.

Un certain nombre de paroissiens avaient tenu à être présents à cette cérémonie qui rappelait à tous les temps passés.

Assistaient comme représentants de la famille Tassin :

M le Baron Henri d'Alès, chevalier de la légion d'honneur

Mme Marie Louise Alice Tassin de Charsonville, baronne de Loynes de Fumichon, épouse de M le baron Henri de Loynes de Fumichon

Mme Marie Ernestine Cécile Tassin de Charsonville, épouse de M Maurice des Francs

Mme Marguerite Marie Françoise de Taffin, veuve de M Gaston Etienne Augustin Tassin de Charsonville

Assistait également M Huzar, propriétaire actuel du château de la Renardière ».